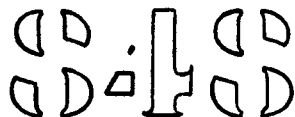


**bulletin
d'information
du bureau
confédéral**



26 SEPTEMBRE 89

COURRIER CONFEDERAL

POLITIQUE ET ACTIONS REVENDICATIVES

A propos de la lettre de M. ROCARD aux dirigeants
des entreprises publiques P. 2 - 4

DEPARTEMENT INTERNATIONAL

Pour la libération des syndicalistes au Soudan P. 5

C.C.E.O.

Documents pour la formation syndicale P. 6 - 8

POLITIQUE FINANCIERE

Stage niveau supérieur P. 9 - 10

DROITS ET LIBERTES

Stage niveau supérieur P.11 - 12

PROPAGANDE

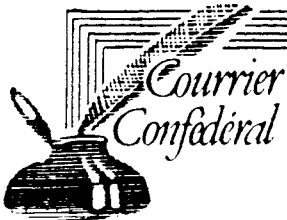
Stage P.13 - 14

R.C.E.

Sommaire N° 42 P. 15 A

EMERGENCES

Formation à la communication P. 16 B



POLITIQUE ET ACTIONS REVENDICATIVES

LA LETTRE DE ROCARD AUX DIRIGEANTS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

LA VOIE QU'IL TRACE :

"SOUMETTEZ VOS SALAIRES AUX EXIGENCES DU CAPITAL"

* * *

ROCCARD dit en substance : Le mécontentement monte ... résistez.

- * Le Rapport LONGUET battu en brèche, les agents des P.T.T. se mobilisent contre le Rapport PREVOT;
- * BEREGOVY, CHARASSE, incapables d'entraver le développement des luttes aux Finances;
- * L'Intéressement condamné majoritairement par les travailleurs d'E.D.F.-G.D.F.;
- * Le Contrat de Plan -"Projet d'Entreprise" de la S.N.C.F., avec son cortège d'incidents et d'accidents graves dus aux réductions d'effectifs, mis de plus en plus en cause;
- * Les luttes et les succès des salariés de la R.A.T.P. ou de la Navigation Aérienne;
- * La levée de boucliers contre l'entreprise de privatisation des Arsenaux,

Face à la montée du mécontentement et de sa traduction dans les luttes, le Premier Ministre exhorte les dirigeants des Entreprises Publiques à faire front, à maintenir le cap de l'austérité et de la casse.

Quatre points dominants dans cette missive de ROCARD :

I-/ ALIGNEMENT SUR LES EXIGENCES DU C.N.P.F. :

Il est significatif de constater la similitude des thèmes sur lesquels ROCARD considère qu'il pourrait y avoir "négociation" :

"Introduction des Nouvelles technologies, Formation, Conditions de Travail, Egalité Professionnelle entre hommes et femmes"

qui sont les mêmes sur lesquels le C.N.P.F. entend imposer les adaptations nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

L'appel au succès des Entreprises Publiques, au plan des performances financières, ne vise pas l'efficacité sociale mais, bien plutôt, le détournement des missions de Service Public et la mise à disposition du Capital de services lui assurant une plus grande rentabilité financière.

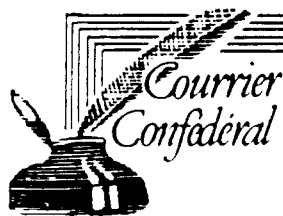
ROCARD jugera les résultats en terme de "performances financières" qui rapporteront au Capital et de "dialogue social" qui, lui, coûtera aux salariés.

II-/ FREIN AUX EXIGENCES SALARIALES :

C.N.P.F. - Gouvernement - ROCARD - GUILLEN = même longueur d'onde :

- * **GUILLEN** : "si le maintien du Pouvoir d'Achat est souhaitable, il n'est pas pour nous l'objectif central. La politique salariale dépend surtout des résultats des entreprises".
- * **ROCARD** : "Le salaire de base ne constitue qu'un volet, certes essentiel, de la politique de rémunération. Il me paraît important qu'une partie de la rémunération, l'intéressement, soit liée aux performances de l'entreprise".

Et pour que tout soit clair, ROCARD précise que les entreprises publiques ont à



"inscrire leur politique salariale dans la stratégie pluriannuelle du Contrat d'Objectifs les liant à l'Etat-actionnaire et en cohérence avec les orientations générales des pouvoirs publics".

Ce qui en passant, donne la mesure d'une prétendue décentralisation de la négociation !

L'Intéressement mis en avant a pour but, entre autre, de faire passer une pilule amère qui s'appelle baisse du pouvoir d'achat, à partir d'un mécanisme dont se glorifie le Premier Ministre quand il indique concernant l'inflation :

"l'acquis fondamental est que la fixation des salaires se fait en fonction des prix prévus et non des prix passés".

Leçon bien comprise par DURAFOUR, Ministre de la Fonction Publique, qui déclare que, quelque soit l'inflation :

"il n'est pas question de revenir sur le contenu des accords salariaux signés en début d'année".

Démontrant, s'il en était besoin, la lourde responsabilité des "syndicats" signataires, champions de la "politique contractuelle".

La minimisation du salaire de base, l'intéressement, c'est :

- * le refus de reconnaître les qualifications,
- * la mise en cause de la satisfaction des besoins,
- * la mise en concurrence des salariés sur fond d'intensification du travail, d'accroissement de la productivité, de perte d'emploi, d'atteinte au pouvoir d'achat.

C'est le refus de négocier sur les salaires.

C'est le clin d'oeil au C.N.P.F. : Ensemble résistons à la pression montante du monde du travail sur ce qui touche aux salaires et à la satisfaction des besoins.

III-/ "MODERNISATION SOCIALE" :

Sous ce vocable apparaît clairement la volonté de parvenir à une modification fondamentale des rapports sociaux où le consentement, le consensus, remplaceront la revendication et la contestation.

Il est aussi fait appel à "la mobilisation du personnel autour du Plan d'Entreprise" dont la définition incombe au chef d'entreprise car, comme le disait Yvon GATTAZ, alors Président du C.N.P.F. : **"chacun doit rester à sa place : que le tourneur tourne et que le patron gère".**

Modernisation sociale à partir d'une prétendue "autonomie de gestion des dirigeants", avec une correction immédiate, comme si ROCARD avait eu peur de son audace, en précisant :

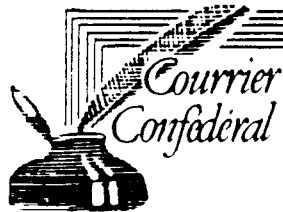
"dans le cadre des règles établies à l'avance et cohérentes avec la politique économique et sociale du Gouvernement".

Jugeant la Négociation Collective trop centralisée dans le Secteur Public et Nationalisé :

"il est fait appel à la décentralisation et au dialogue social (qui) doit pouvoir s'y dérouler à plusieurs niveaux".

A partir de là, un double mouvement peut s'opérer :

- a) mettre en cause l'unicité revendicative dans le cadre de négociation nationale,
- b) donner mandat et approuver vivement toute mise en cause aux différents niveaux, des garanties collectives contenues dans les Statuts.



Le rôle dévolu aux syndicats étant de servir de faire-valoir à la politique gouvernementale, de la justifier, l'accompagner, voire la précéder.

En ce sens, l'appel à l'"Europe Sociale" et le soudain intérêt pour les Comités de Groupe visent à mieux assujettir les salariés de notre pays en élargissant les bases de manoeuvre des syndicats réformistes.

Accroître les forces de la résistance et de la contre-offensive en devient plus urgent encore.

IV- / ADAPTATION DE L'EMPLOI - FLEXIBILITE :

Dans ce domaine cela doit bouger car

"le Secteur Public à Statut, comme la Fonction Publique, est en retard sur ce qui se pratique dans les entreprises de droit privé".

A partir de là, apparaissent tous les avatars de la gestion des ressources humaines, tant vantée par le C.N.P.F., et pour lesquels ROCARD demande l'exemplarité :

"en privilégiant la flexibilité interne, par la formation et la mobilité, sur la flexibilité externe, par le licenciement et le travail précaire".

Privilégier l'un sans exclure l'autre ! A preuve, il préconise :

- l'Aménagement du Temps de Travail pour accroître la durée d'utilisation des équipements,
- l'utilisation d'équipes de week-end ou la réduction des fermetures annuelles,
- la formation de jeunes en alternance, ou entre deux périodes de chômage : il y aura beaucoup de travail mal payé et peu de formation.

Surtout ne pas embaucher.

Cette "gestion prévisionnelle des effectifs et des qualifications" étant le support logistique de la mise en oeuvre de l'objectif, précédemment fixé par ROCARD, de réduire de 1,5 % le nombre de fonctionnaires comme à la S.N.C.F., la suppression de milliers d'emplois prévue par le Contrat de Plan.

LA REPONSE S'AMPLIFIERA

La Lettre du Premier Ministre ROCARD, adressée aux "Présidents" des Entreprises Publiques, tend à aggraver les difficiles réalités vécues par les salariés. Tout est visé : les salaires, la protection sociale, les emplois, devraient subir les assauts de l'austérité à sens unique.

Mais dans les services et bureaux, les personnels - avec la C.G.T. - n'ont pas attendu les discours gouvernementaux pour faire éclater leurs revendications sur leurs conditions de vie et de travail.

Le débat Public sur les salaires, l'emploi, le devenir des services publics, est ouvert en grand. C'est la priorité.

D'ores et déjà, dans de nombreux secteurs, la mobilisation des salariés s'intensifie : chez les Travailleurs de l'Etat, à la S.N.C.F., aux Finances, dans les Services Publics, aux P.T.T., ... des initiatives d'actions sont décidées pour fin Août - début Septembre.

Le rassemblement autour des revendications pour les salaires et les emplois se renforce. Chaque jour, il gagne en ampleur.

La C.G.T. mettra tout en oeuvre, sans exclusive, pour la réalisation d'un rapport de forces favorable à l'ouverture de véritables négociations et à la satisfaction des revendications.



Dpt. INTERNATIONAL

POUR LA LIBERATION DES SYNDICALISTES AU SOUDAN

Suite au coup d'Etat militaire du 30 Juin dernier, les militaires au pouvoir ont instauré un régime dictatorial.

L'Assemblée consitutante a été dissoute, les partis politiques, les organisations syndicales interdites, la parution de tous journaux suspendus jusqu'à nouvel ordre. Plusieurs dizaines de militants syndicaux et politiques ont été arrêtés et emprisonnés.

Ce coup d'Etat est survenu dans une période où les manifestations des travailleurs se faisaient de plus en plus nombreuses pour exiger la démocratisation des institutions, l'arrêt de la guerre civile au Sud Soudan et la satisfaction des revendications sociales les plus urgentes.

Malgré le coup d'Etat et la repression, les travailleurs, le mouvement syndical Soudanais n'ont pas abdicé. Ils exigent que les militaires retournent dans leurs casernes, la restauration des libertés démocratiques et la libération de tous les syndicalistes et démocrates emprisonnés.

Nos camarades, les syndicalistes et démocrates du Soudan ont un urgent besoin de la solidarité internationale, de notre solidarité.

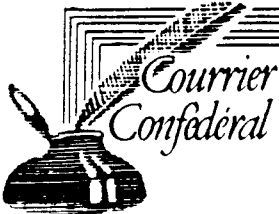
C'est pourquoi la CGT appelle toutes ses organisations confédérées à s'adresser à l'Ambassade du Soudan à Paris :

- pour exiger l'arrêt de la repression,
- la libération de tous les syndicalistes et démocrates emprisonnés,
- la liberté d'expression,
- la restauration des libertés démocratiques.

PS : Adresse de l'Ambassade du SOUDAN

Monsieur l'Ambassadeur
Ambassade du Soudan
56. Avenue Montaigne

75008 PARIS



RENTREE 1989 APRES LE 43^e CONGRES, DE NOUVEAUX DOCUMENTS POUR LA FORMATION SYNDICALE

1) Formation syndicale de départ.

- Recueil des participants, réf: 101, prix = 5F,
disponible début octobre.

2) Formation syndicale générale.

+ Niveau de Base =

- Aides pédagogiques, réf: 104, prix = 20F,
disponible fin septembre.
- Dossier d'étude, réf: 103, prix = 40F,
disponible mi-octobre.

+ Niveau de Base, spécifique UGICT =

- Aides pédagogiques, réf: 107, prix = 20F,
disponible début octobre.
- Dossier d'étude, réf: 103, prix = 40F, il s'agit du dossier précédemment cité, auquel il est joint un supplément spécial regroupant les textes spécifiques au stage UGICT. Ce supplément est gratuit, mentionner "UGICT" dans la colonne désignation des bons de commande. Supplément disponible début octobre.

+ Niveau Moyen =

- Aides pédagogiques, réf: 106, prix = 50F,
disponible dès maintenant (regroupe la brochure "aides pédagogiques moyen" et "guide pour l'intervenant en FSG moyen".)
- Dossier d'étude, réf: 105, prix = 70F,
disponible fin septembre.

3) Formations syndicales spécialisées.

+ Secrétaires généraux de syndicat =

- Aides pédagogiques, réf: 121, prix = 20F,
actuellement disponible.
- Dossier d'étude, réf: 128, prix = 30F,
actuellement disponible.

+ Secrétaires Généraux d'Union locale =

- Aides pédagogiques, réf: 129, prix = 20F, actuellement disponible.
- Dossier d'étude, réf: 130, prix = 30F, disponible à la mi-octobre.

+ Politique Financière =

- Aides pédagogiques, réf: 124, prix = 20F, actuellement disponible.
- Dossier d'étude, réf: 125, prix = 30F, actuellement disponible.

La prochaine lettre du CCEO (octobre 89) explicitera les programmes et contenus de ces formations.

BON DE COMMANDE



Avez-vous un code client ?
Oui, notez-le ici :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Non,
dans ce cas veuillez remplir
l'encadre ci-dessous :

VOUS ETES

Une U. D.
 Une fédération
 Une région
 Une union locale
 Un syndicat
 Autres

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 VOTRE N° DE TELEPHONE

à adresser au Centre Educatif
« Benoit Frachon » de la C.G.T.
12, rue Fernand-Léger, 91190 COURCELLE par GIF-SUR-YVETTE

(Les commandes sont reçues avec le paiement **exclusivement par courrier**)

ADRESSE DESTINATAIRE (lettres d'imprimerie)

NOM ou ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL

--	--	--	--	--

 VILLE

VOTRE FÉDÉRATION

VOTRE UNION DÉPARTEMENTALE

DESIGNATION ABREGEE	REF	NOMBRE	PRIX UNITAIRE	MONTANT

VENTE SUR PLACE

au Centre Educatif « Benoit Frachon »
 69.07.50.97

Montant de la commande

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

en date du _____

• Paiement à la commande par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « C.C.E.O. de la C.G.T. »

Ne rien inscrire ci-dessous



C. C. F. O.

LE SECTEUR TERTIAIRE ET LES SALAIRES

Le secteur tertiaire occupe aujourd'hui une place importante dans la société française. Pratiquement dans tous les départements, il représente le groupe le plus important.

Afin d'aider à une meilleure connaissance de ces salariés, donc de contribuer à une implantation plus importante de la CGT parmi eux, le CCEO organise avec l'Institut des Sciences Sociales du Travail une session d'étude sur :

"Le secteur tertiaire et les salariés"

Cette session se déroulera du
15 au 20 janvier 1990
à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de Sceaux

Le stage s'adresse particulièrement aux directions d'Unions Départementales confrontées à cette réalité dans leur département.

FICHE DE CANDIDATURE

à la session "Le secteur tertiaire et les salariés"
Sceaux du 15 au 20 janvier 1990

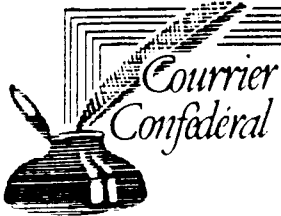
NOM

Prénom

Adresse

Responsabilités syndicales

A RETOURNER AU CCEO AVANT LA FIN OCTOBRE



POLITIQUE FINANCIERE

STAGE POLITIQUE, ACTION, GESTION FINANCIERES NIVEAU SUPERIEUR

du 12 au 25 novembre 1989 à Courcelle

La mise en oeuvre de la politique financière est partie intégrante des objectifs et orientations du 43e Congrès.

Nous n'aurons pas les forces pour conduire une action de resyndicalisation pour des luttes de haut niveau si nous sommes privés des moyens financiers que supposent vie démocratique, bataille des idées, défense des revendications, en correspondance avec les enjeux.

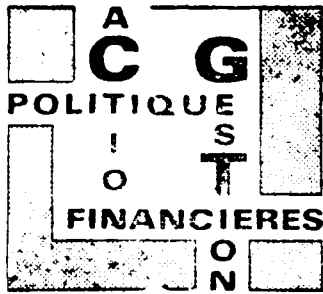
La question du moment est bien de gérer au mieux les moyens dont nous disposons pour en conquérir d'autres, en rapport avec nos responsabilités, à partir de syndiqués plus nombreux, des syndiqués participant à l'élévation de la qualité de la vie syndicale. Nous avons à contribuer, à réapprendre, à partir de la formation spécifique des responsables à la politique financière des UD, régions, fédérations, US, aux militants, aux syndiqués, aux salariés, les fondements, les bases de l'organisation, ce qui fait la vie OGT. Cette formation spécifique vient en complément à la formation syndicale générale qu'il faut développer partout et à tous les niveaux.

En effet, nous avons à regagner massivement une démarche de resyndicalisation. Resyndicalisation, adhésion, faire partie du syndicat, de la OGT, trouve sa concrétisation dans les cotisations régulières pour se doter de l'outil de lutte indépendant dont les syndiqués, les salariés (actifs, chômeurs, précaires, retraités..) ont besoin.

Dans la période que nous vivons, il est indispensable d'avoir un nombre important de cadres syndicaux formés à la politique financière (les responsables à la politique financière, les membres de commissions financières et de contrôle, mais pas seulement eux). Avoir des militants formés en nombre, c'est se donner à tous les niveaux la possibilité de former en retour, partout, les trésoriers, les responsables à la politique financière des syndicats. Car cela participe à la mise en oeuvre des travaux du Congrès.

UN APERÇU DES THEMES TRAITES

1. Traits généraux de la situation et de notre action
2. ORGA/PAGF : le renforcement de la OGT, le mode de vie de notre organisation et la politique financière
3. La politique financière : les fondements, les modalités, les acteurs, les responsables et les activités
4. Congrès, plan de travail, budget prévisionnel
5. Travaux pratiques sur l'organisation et la conduite de la bataille financière
6. La Commission financière et de contrôle
7. La gestion : principes et méthodes
8. Finances complémentaires et exceptionnelles : conception et activités
9. Les droits, les acquis et les obligations de nos organisations
10. Comptabilité : méthode pratique, traits généraux (compte de gestion..)
 - Lecture et analyse d'un bilan financier - bilan
11. Le mouvement bancaire et les services financiers
12. Informatique, gestion et communication modernes
13. Les fonds sociaux et notre action OGT



SESSION D'ETUDE CONFEDERALE DE POLITIQUE FINANCIERE DE NIVEAU SUPERIEUR

COURCELLE

* SESSION DU 11 AU 25 NOVEMBRE 1989

* SESSION DU 10 AU 23 JUIN 1990

LE COMITE REGIONAL

LA FEDERATION

L'UNION DEPARTEMENTALE

PROPOSE LA CANDIDATURE DE : M / ___ / F / ___ /

NOM : PRENOM : AGE :

ADRESSE où devront être envoyés le courrier et le programme de la session d'étude :

.....

..... Tél :

Niveau de la FORMATION SYNDICALE GENERALE :

BASE 19.. MOYEN 19..

Autres formations :

RESPONSABILITES A :

. la Région :

. la Fédération :

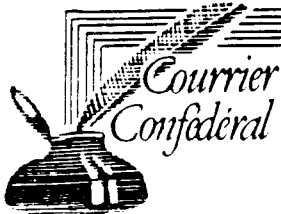
. l'Union départementale :

. Autres responsabilités :

.....

* cocher la session choisie

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 6 octobre 1989
Secteur confédéral de Politique et d'Action Financières
263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX -
Tél : 48 51 84 40



LIBERTES-DROITS-ACTIONS JURIDIQUES

STAGE DROITS et LIBERTES

Niveau Supérieur.

15 jours

du 19 Novembre au 2 Décembre 1989.

Lieu :

Institut du Travail de Strasbourg.

Prise en charge : par l'institut : deux trajets aller-retour.

Hébergement et forfait perte de salaire : 265 F./j.

Participants :

dirigeants d'U.L., d'U.D., de FD, de syndicats de grosses entreprises et défenseurs syndicaux.

Objectif :

amplifier les connaissances et l'efficacité pour l'organisation et l'action syndicales.

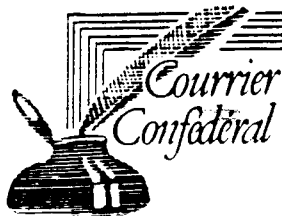
Méthode :

un thème par journée, précédé ou suivi de débats approfondis et de lectures vivantes.

Intervenants :

dirigeants syndicaux, professionnels, universitaires.

*Demander les renseignements et envoyer les candidatures à Pascal RENNES
secteur L.D.A.J. - 263, rue de Paris à MONTREUIL - 93516 - Tél : 48.51.81.32.*



LIBERTES-DROITS-ACTIONS JURIDIQUES

PROGRAMME (projet)

Lundi 20 -

Les droits et libertés 1989

dans le contexte économique social des politiques patronales et gouvernementales.

Mardi 21 -

La CGT et le droit du travail

- sources, évolution en France et en Europe.

Mercredi 22 -

Appareil et procédures judiciaires et administratifs :

- l'organisation de la justice, qui fait quoi
- l'administration du travail, Inspecteurs et ministres

Jeudi 23 -

Les droits collectifs :

- les moyens de l'implantation, de l'action syndicale
- l'élection et l'animation des DP, CE, CHSCT.

Vendredi 24 -

Les travailleurs précaires et nous

- Qui sont-ils ? que faire ?

Samedi 25 et Dimanche 26 -

libres, sauf décalage à la demande des stagiaires.

Lundi 27 -

Conseillers prud'hommes, défenseurs syndicaux :

- des mandats syndicaux très difficiles
- des devoirs pour l'organisation syndicale.

Mardi 28 -

Les licenciements

dans l'entreprise et devant les tribunaux.

Mercredi 29 -

La grève

- droit fondamental et quand les juges s'en mêlent.

Jeudi 30 -

Les réintégrations

- des salariés dits protégés
- mais aussi de beaucoup d'autres.

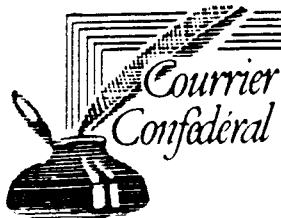
Vendredi 31 -

Action syndicale, action judiciaire

- contradiction - complémentarité - déviations - efficacité.

Samedi 2 Décembre -

Evaluation, clôture.



PROPAGANDE

▪ La stratégie idéologique d'intégration patronale ▪

Session d'étude et de recherche à l'Institut du travail de Sceaux

3 au 9 Décembre 1989

OBJECTIF DE LA SESSION :

. Approfondir la réflexion et la recherche communes sur la stratégie d'intégration du patronat dans sa dimension idéologique, en mesurer la portée, l'évolution. C'est donc essentiellement le point de vue patronal qui sera étudié à partir de l'entreprise en fonction de ses objectifs et des orientations européennes.

GRANDS THEMES :

- * **L'entreprise lieu et objet de l'affrontement social :**
étape actuelle et évolution ; ses stratégies économiques sociales, commerciales, ... son image interne, externe.
- * **L'entreprise lieu et objet de l'affrontement idéologique :**
 - . les stratégies idéologiques
 - . l'éthique de l'entreprise
 - . la recherche de pérennisation du système capitaliste et de ses valeurs par l'entreprise
 - . les tentatives des tenants du capital de couper toutes références aux alternatives transformatrice.

* **La stratégie idéologique du management participatif :**

Dans sa dimension globale et dans l'étude de certains mécanismes mis en oeuvre (intéressement, essaimage, culture et projet d'entreprise, mécénat, sponsoring, stratégie de communication ...)

Dans l'étude des variantes (public, privé) autour du socle commun qui est l'intégration des salariés.

Réflexion sur la stratégie des autres organisation syndicales.

*** L'entreprise et l'Europe ou l'entreprise européenne.**

. En regard des systèmes d'intégration mis en place tant dans le privé que dans le public.

. Participation :

Cette session ne s'adresse pas exclusivement aux secrétaires à la Propa, mais aux dirigeants syndicaux ayant au moins suivi une formation syndicale de niveau moyen:

- des fédérations (privé et public),
- des secteurs confédéraux intéressés,
- des grandes entreprises ou administrations.

Candidatures à adresser au CCEO ou au secteur Propagande.

FICHE DE CANDIDATURE

A adresser au Secteur confédéral concerné
ou au C.C.E.O. de la C.G.T.

Nom:

Prénom:

Adresse où vous désirez recevoir votre convocation :
.....
.....

Votre fédération :

Votre U.D. :

Votre principale responsabilité actuelle :

Vos responsabilités spécifiques :

Etes-vous permanent : OUI NON

Téléphone où l'on peut vous joindre : _____

Domicile Syndicat Professionnel

Pour le stage:

Du ____ / ____ / 1988 au ____ / ____ / 1988

Vous avez suivi un stage de :

Niveau de base en 19 ____

Niveau moyen en 19 ____

Niveau supérieur en 19 ____

Votre formation spécialisée :

Niveau en 19 ____

Niveau en 19 ____

DANS L'EDITION DE SEPTEMBRE 1989



**REVUE
DES COMITES
D'ENTREPRISE
& EQUIVALENTS**

11° 42

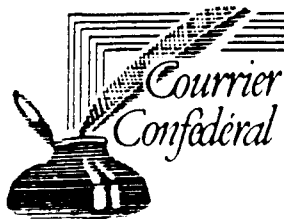
**NOTRE ANALYSE DE LA LOI SOISSON
SUR LES LICENCIEMENTS ECONOMIQUES**

**SE SYNDIQUER,
C EST ETRE LIBRE !**

- mécénat ou élargissement de la vie culturelle.
- le vidéo club du C.E.
- interprétation et utilisation du droit d'alerte.
- "Tourisme et Travail" : perspectives et objectifs.

... et la correspondance culturelle, préventive,
juridique, etc.

PRIX DU N° : 39 F. - Abonnement 1 an (4N°s) : 110 F. 2 ans (8N°) :
210 F. - Pour vous abonner à la "Revue des Comités
d'entreprise et équivalents", il suffit d'adresser un virement postal
(ou mandat de versement) à "LA VIE OUVRIERE" - 33, rue Bouret - 75019
PARIS - C.C.P. 8319-87 P. ou chèque bancaire.



EMERGENCES

FORMATIONS A LA COMMUNICATION

Participer à une réunion ou l'organiser, prendre la parole devant un groupe, demande un investissement personnel important.

Il est possible d'acquérir un savoir-faire pour une communication efficace et de qualité dans l'activité syndicale.

Emergences propose deux stages pour aider les militants dans leurs tâches.

CONDUITE DE REUNION

Durée : 5 jours - du 2 au 6 octobre 1989

LA PRISE DE PAROLE

Durée : 5 jours - du 23 au 27 octobre 1989

Renseignements et inscriptions auprès de : Martine Lemonnier - Emergences,
17-19, Place de l'Argonne - 75019 PARIS - Tél. 40 36 14 14